

**Délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU)**

**LA DIRECTRICE D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision n° 08A010DSI du 19 décembre 2008 approuvant le renouvellement de l'unité propre de service n° 850, intitulée Comité Inter Régional Méditerranée – CIRMED ;

**Vu** la décision n° 121927INSU du 2 août 2012 portant nomination de Mme Véronique Chagué aux fonctions de directrice de l'unité propre de service n° 850, intitulée Comité Inter Régional Méditerranée – CIRMED ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Etienne Ruellan, DR2, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Véronique Chagué, délégation est donnée à Mme Michèle Schaldembrand, IE2, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

**Article 3**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Véronique Chagué et de Mme Michèle Schaldembrand, délégation est donnée à Mme Vanessa Martray, AI, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

**Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 27 août 2012

La directrice d'unité  
Véronique Chagué

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 130 000€ HT au 01/01/2012